

An aerial photograph of the town of Saint-Valère, showing a large church with multiple spires and a modern building complex in the foreground. The text "Le mensuel de" is overlaid in a serif font, and "Saint-Valère" is overlaid in a large, stylized script font.

# Le mensuel de *Saint-Valère*

Briller par son audace ■■■ Volume 28, numéro 286

MARS 2015



OFFRE D'EMPLOI POUR  
INSPECTEUR ADJOINT À LA VOIRIE ET  
L'ENTRETIEN DE CHEMIN D'HIVER

(INFORMATIONS PAGES 5 ET 6)

# Le mensuel de Saint-Valère

2

Ce journal est rendu possible grâce à la participation de la Caisse Desjardins des Bois-Francis, à la Municipalité de Saint-Valère ainsi que de bénévoles pour la rédaction des articles.  
Merci à vous tous!

| Articles :        | Pages |
|-------------------|-------|
| Rapport du maire  | 3     |
| Infos municipales | 4     |
| Offre d'emploi    | 5-6   |
| Bibliothèque      | 7-8   |
| MFC               | 9     |
| AFÉAS             | 11    |
| FADOQ             | 12    |
| MRC               | 13    |
| Sûreté du Québec  | 14    |

Date de tombée pour les prochains mois :

Le dernier mercredi du mois SAUF JUIN

Les textes doivent faire une seule page et être transmis par courriel dans un document de traitement de texte à l'adresse courriel [stvalere@msvalere.qc.ca](mailto:stvalere@msvalere.qc.ca)



Membre  
APCH  
BOIS-FRANCIS

R.B.Q.: 8318-4994-01



**SCIAGE DE BÉTON  
BERGERON**  
Forage et Sciage de béton au diamant  
François Bergeron

455, rang 12, St-Valère, Qc G0P 1M0 / Tél. : (819) 352-7707

M.V.

ELECTRICIEN

Installation & Réparation  
Estimation gratuite

**Marc Veilleux (819) 752-4912**



## RAPPORT DU MAIRE LOUIS HÉBERT

Chères citoyennes et  
chers citoyens,

Voici le compte-rendu du dernier Conseil municipal, tenu le 2 mars 2015.

Comme à chaque année, la municipalité doit prévoir les travaux de voirie. Il est donc nécessaire de faire des demandes de soumissions publiques pour l'achat de pierre pour l'année 2015, ainsi que des soumissions sur invitation pour :

- l'achat de diesel pour la période 2015-2016;
- la location d'une pelle hydraulique dans le but d'effectuer des travaux dans la municipalité;
- l'achat de calcium ou de magnésium liquide;
- le transport à l'heure et le transport au kilomètre tonne;

Le Conseil contribue à une annonce d'une carte d'affaires dans le bottin de l'Exposition de Victoriaville pour l'année 2015.

En mon nom et en celui des membres du Conseil, je tiens à souligner le départ de congé de maternité de madame Marie-Pier Danis-Théberge, inspectrice en bâtiment et environnement également assistante au directeur général et secrétaire-trésorier, je lui souhaite un bon congé et au plaisir de se revoir en septembre.

Félicitation à Mme Lucie Germain pour sa nomination au Gala Excellence au féminin.



N'oubliez pas que tous les citoyens et les citoyennes de la municipalité sont invités à venir assister aux assemblées du Conseil pour prendre connaissance des décisions et des orientations prises par le conseil (voir les dates d'assemblées dans la section Info-Municipale).

Nous demeurons disponibles pour toutes questions ou commentaires. N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du Conseil ou le personnel municipal.

Le maire,

*Louis Hébert*

## TRANSPORT MICHEL NADEAU TERRE • SABLE • GRAVIER

51, ROUTE 161  
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Téléphone : (819) 758-0033  
Cellulaire : (819) 740-9933



*Défiez le temps!*

Yves Bergeron, président

2245, route 161, St-Valère (Québec) G0P 1M0

Téléphone : (819) 353-3350 • Sans frais : (877) 353-3350 • Fax : (819) 353-3359



# Le mensuel de Saint-Valère

4



## INFOS MUNICIPALES

Heures d'ouverture : (fermé de midi à 13h)

### Bureau Municipal

2, rue du Parc, Saint-Valère

Téléphone : 819 353-3450

Télécopieur : 819 353-3459

Courriel : stvalere@msvalere.qc.ca

|          |                   |
|----------|-------------------|
| Lundi    | 9 h à 17 h        |
| Mardi    | 9 h à 17 h        |
| Mercredi | 9 h à 17 h        |
| Jeudi    | 9 h à <b>16 h</b> |
| Vendredi | 9 h à <b>12 h</b> |

### DÉCHETS VOLUMINEUX (GROS REBUTS)

Nous aimerions vous informer que la cueillette des déchets solides et volumineux s'effectuera le **14 avril 2015**, simultanément à la collecte régulière des ordures ménagères. Les items suivants ne sont pas acceptés : réfrigérateurs, congélateurs et autres appareils de réfrigération, carcasses d'automobiles, matériaux de construction ou de rénovation (ex. : fenêtres, portes, bains, armoires, toilettes), clôtures, bois, souches d'arbre, ainsi que tout liquide (ex. : peinture, gaz et autres). En référence au programme de Recyc-Québec, aucun pneu n'est admis.

Les déchets volumineux doivent être placés au sol et non dans des remorques, et ce, distinctement des ordures ménagères. De plus, ceux-ci doivent être déposés au chemin la veille. Conformément à la *Loi de la qualité de l'environnement*, les objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement. Déposez les petits déchets tels que chaudron, grille-pain, etc., dans le bac noir ou dans des sacs verts, ils seront ramassés avec la collecte régulière.

### VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas que le premier versement pour les taxes municipales doit se faire avant le **31 mars 2015** afin d'éviter tous frais supplémentaires. Les seuls modes de paiement acceptés directement au bureau municipal sont les chèques et l'argent comptant. En tout temps, vous pouvez nous envoyer vos chèques par la poste avec le coupon de versement correspondant ou payer à votre institution financière.

### PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Veuillez prendre note que la prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi **13 avril 2015 à 20 h**, au complexe municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

*Jocelyn Jutras*

*une pelouse qui a  
de la vie !*

**GAZONNIÈRE  
Vigneault**

Michel Vigneault  
Cell. : 819 552-2701

Martin Vigneault  
Cell. : 819 552-2700

Tél. : 819 353-2700  
Télec. : 819 353-2704

181 rang 12, St-Valère  
Québec G0P 1M0

**Garage Jean-Marc Boilard**

**PEINTURE - DÉBOSELAGE**

Vente d'auto & pièces usagées

Tél.: 758-0063 Rés.: 357-2047

16, route 161, St-Valère Qc G0P 1M0

Jean-Marc Martin



## OFFRE D'EMPLOI

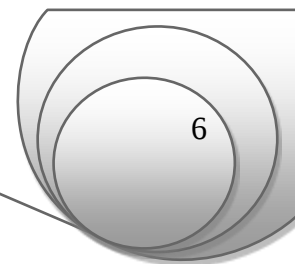
### INSPECTEUR ADJOINT À LA VOIRIE ET L'ENTRETIEN DE CHEMIN D'HIVER

Description de tâches :

Sous l'autorité du conseil municipal, le titulaire du poste devra, notamment :

- Effectuer les inspections des infrastructures municipales (chemin, ponts, ponceaux, signalisation, bornes sèches, etc.), tenir un inventaire détaillé de leur état et émettre des recommandations au conseil quant aux travaux à effectuer en priorité;
- Faire les rapports et les estimer des travaux sur support informatique;
- Exécuter ou faire exécuter les travaux de construction, d'amélioration, de réparation ou d'entretien des Infrastructures, incluant tout travail visant à assurer l'écoulement des eaux pour prévenir les inondations;
- Surveiller les travaux effectués par les entrepreneurs à l'emploi de la Municipalité, faire respecter leurs engagements contractuels et émettre des avertissements ou des réprimandes, le cas échéant;
- Enlever ou faire enlever tout embarras ou nuisance se trouvant sur les chemins, passages d'eau et ponts de la Municipalité;
- Veiller à l'entretien et à la conservation des outils, équipements, machinerie et matériel appartenant à la Municipalité;
- Opérer les équipements et les machineries de la municipalité autant l'été que l'hiver;
- Superviser les employés de voirie et d'hiver;
- Effectuer les achats concernant la voirie;
- En matière de voirie, appliquer les dispositions prévues par la loi et la réglementation municipale, ainsi que les résolutions du conseil;
- Recevoir et traiter les plaintes concernant la voirie et chemins d'hiver;
- Valider et autoriser les demandes d'installation de ponceaux pour les entrées privées;
- Faire localiser les fils téléphoniques lors de travaux d'excavation;
- Assister sur demande aux ateliers de travail, ainsi qu'à toutes les séances ordinaires du conseil;
- Demeurer sur appel pour toute urgence relative à la voirie ou à la sécurité publique;
- S'acquitter de toute autre tâche connexe confiée par le conseil municipal;
- Dans l'éventualité de remplacer l'inspecteur en voirie et chemins d'hiver suite à son départ à la retraite;

(suite à la page suivante)



## OFFRE D'EMPLOI

### INSPECTEUR ADJOINT À LA VOIRIE ET L'ENTRETIEN DE CHEMIN D'HIVER (suite)

#### Exigences :

- Détenir un DEC en génie civil ou une formation liée à ce domaine, et/ou avoir une expérience dans un domaine connexe;
- Posséder un permis de conduire valide, soit la classe 3;
- Avoir une bonne maîtrise du français et de la facilité à communiquer et à rédiger des rapports;
- Avoir une connaissance pratique des principaux logiciels Microsoft;
- Faire preuve de tact et de courtoisie envers la clientèle et posséder une approche proactive;
- Faire preuve de jugement et avoir une bonne capacité en matière d'organisation et de planification;
- Être disponible le soir et les fins de semaine;
- Être, de préférence, un résident de Saint-Valère;
- Une connaissance du domaine municipal et de la réglementation provinciale sera considérée un atout.

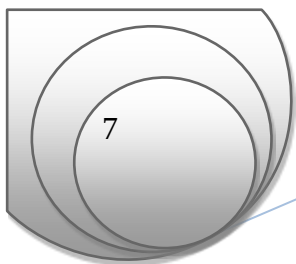
Il s'agit d'un emploi permanent à temps plein. Les conditions salariales seront déterminées en fonction de l'expérience et des qualifications.

Veuillez transmettre votre c.v. par la poste, par télécopieur ou par courriel, au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2015 à 15 heures.

Municipalité de Saint-Valère  
2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Téléphone : 819 353-3450 Télécopieur : 819 353-3459  
[stvalere@msvalere.qc.ca](mailto:stvalere@msvalere.qc.ca)

Nous remercions tous ceux et celles qui ont posé leur candidature. Cependant, veuillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



## Le mensuel de Saint-Valère



### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE *La lecture, c'est la clé de l'aventure*

Heures d'ouverture :

2-A, rue du Parc, Saint-Valère  
Téléphone : 819 353-3464  
Télécopieur : 819 353-3465  
Courriel : biblio127@crsbpcqlm.qc.ca

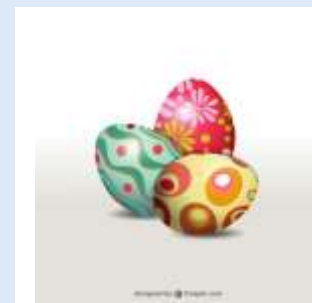
|          |             |                  |
|----------|-------------|------------------|
| Lundi    | 14 h à 16 h | 18 h 30 à 20 h30 |
| Mardi    | 14 h à 16 h | 18 h 30 à 20 h30 |
| Mercredi | 14 h à 16 h | 18 h 30 à 20 h30 |

Prochain concours  
Pâques

À chaque visite tu auras une chance de gagner plusieurs prix.  
Bonne chance à tous!

Le tirage aura à lieu la fin avril 2015

Le thème du mois de mars : Décoration de Pâques et temps des sucres.



### CONCOURS Saint-Valentin



Voici les gagnants du concours, catégorie enfants : Jolyane et Maély Durocher se méritent un ourson chacune et Antoine Pellerin un ensemble de crayons Crayola.



Dans la catégorie Adulte, des livres ont été remis :  
Docteure Irma (vol. 1 et 2) de Pauline Gill à Madame Diane Chouinard;  
Le bien des miens de Janette Bertrand à Madame Gisele Hébert  
Les piliers de la terre de Ken Follet à Madame Sarah Allaire.

Bravo et félicitations!



• SEMENCE • CÉRÉALE  
• SOYA • MAÏS

 **AGRO  
CENTRE  
VINISOL INC.**

**Marcel Normand**  
REPRÉSENTANT

60, rang 10  
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Cellulaire 819-795-9877  
Téléphone 819-353-2877



## NOUVEAUTÉS

| Romans :       | Titre                                       | Auteur              |
|----------------|---------------------------------------------|---------------------|
|                | La vie comme je l'aime (vol. 1 à 6 )        | Marcia Pilote       |
|                | Les infirmières de Notre-Dame (vol. 1 à 4 ) | Marylène Pilon      |
|                | Preuves d'amour                             | Lisa Garner         |
|                | Sortie de filles (vol. 1 à 3)               | Catherine Bourgault |
|                | Colère ardente                              | Richard Castle      |
|                | Le retour de l'oiseau tonnerre (vol. 2)     | Anne Robillard      |
|                | La vengeance de Janus                       | Robert Ludlum       |
|                | Terrible trafic                             | Kathy Reichs        |
|                | Les sœurs Beaudry (vol. 1 et 2)             | Micheline Dalpé     |
|                | Les Batissette (vol. 1 et 2)                | Micheline Dalpé     |
|                | Mendiant (vol. 1 et 2)                      | Micheline Dalpé     |
| Documentaire : | Mardi 11 septembre 2001                     | Thibaud             |
|                | Dis maman ils sont où tes bobos             | Albin Michel        |
|                | Devenir père                                | René Frydman        |
|                | Les jeunes adultes et leurs parents,        |                     |

Coordonnatrice de la bibliothèque municipale,

*Hélène Provencher*

**Une naissance, un livre :**  
**viens inscrire ton nouveau-né**  
**(0 à 12 mois)**



N'oubliez pas de venir inscrire votre enfant. Il recevra gratuitement une trousse *bébé-lecteur*.



**André Bellavance**  
Député de Richmond-Arthabaska

Bureau 442  
Edifice de la Confédération  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613 995-1554  
Télec. : 613 995-2026



32, Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 3Z5  
Tél. : 819 751-1375  
Télec. : 819 751-5517  
Sans frais : 1 877 751-1375

bellaa1@parl.gc.ca • www.andrebellavance.qc.ca



**Annie Paillé**  
Infirmière auxiliaire

Soins de Podologie  
547 rang 10 St-Sylvere

Pour prendre un rendez-vous :  
Téléphone : 819-285-2845  
Télécopieur : 819-285-2058

anniepaille.inf.aux@hotmail.fr

Un service professionnel offert aussi à votre domicile !

## Le mensuel de Saint-Valère

M.F.C. Saint-Valère

### TOUT EST DANS LA PRÉPARATION!

Il me semble que nous venons tout juste de célébrer Noël et le Nouvel An, et voilà que Pâques est à nos portes. Comment me préparer à cette belle fête? Comment conditionner mon cœur afin de vivre pleinement chaque instant de cette commémoration de mon Salut? Eh oui, tout est dans la préparation. Un mariage ça se prépare, un voyage en Europe ou ailleurs, un pèlerinage à Compostelle aussi. Alors, pourquoi ne pas me préparer à vivre et à goûter cette année chaque facette de cette Pâques?

La liturgie, après tout, me donne l'occasion en or de m'y préparer: ça s'appelle le Carême. Pas juste cette image négative du Carême, mais plutôt de cette période (pré Pâques), ces quarante jours qui me sont donnés pour préparer le tout.

N'est-ce pas la façon dont je dois faire ma propre préparation à (vivre ma Pâques). C'est tout au long de mon carême que je peux vivre ma préparation, en prenant le temps en tout premier lieu de prier l'Esprit Saint qu'il me guide, me conduise durant cette période préparatoire: c'est surprenant, des fois, comme il peut m'indiquer très clairement comment m'y prendre. L'Esprit Saint, ce grand oublié trop souvent, est justement là pour m'éclairer, pour m'aider à faire ma valise. Qu'est-ce que je peux bien mettre dans ma valise pour ce voyage vers Pâques? Pour commencer, je peux enlever tout ce qui traîne dans le fond de ma valise: c'est peut-être ça le Sacrement du Pardon: me débarrasser de ce qui peut m'alourdir et m'empêcher de vraiment goûter pleinement chaque instant du voyage, du mystère de la Rédemption, de mon Salut.

Comme toute préparation pour un voyage, il me faut étudier les cartes routières; la meilleure carte routière pour me rendre à Pâques: la Parole de Dieu qui m'est proposée chaque jour dans les textes du temps du Carême.

Le voyage me demandera aussi d'être en forme; c'est par l'exercice et par un régime alimentaire approprié, pour affronter les efforts du périple; ça ressemble étrangement au jeûne ça, non? Comment je peux retrouver le vrai sens du jeûne qui m'est donné afin de préparer tout mon être à accueillir dans ma vie cette si grande et merveilleuse nouvelle, que Jésus-Christ est ressuscité et qu'il m'attendra pour être avec lui durant l'Éternité puisqu'il m'a sauvé par sa mort et sa Résurrection.

Bonne réflexion et Joyeuses Pâques!

Rolande Fleurant

108, rue Olivier, bureau 203,  
Victoriaville (Québec) G6P 6V6  
[www.vosnotaires.info](http://www.vosnotaires.info)  
[jbergeron@notarius.net](mailto:jbergeron@notarius.net)

819.752.3000 ☎  
819.758.2822 ☎

notaire  
**BERGERON**  
julie



**Salon Fem-Hom**  
1483 rg 11, St-Valère

*Coiffure pour elle et lui*

Du mardi au samedi  
avec ou sans rendez-vous

**(819) 353-1912**

Prop. : Lucie Guilbeault





**NORT EAU**

RBQ 8232-9970-39  
**CMMTE**  
Corporation des maîtres  
mécaniciens en tuyauterie  
du Québec

Analyses d'eau  
bactériologique et  
physicochimique

- Vente, service et réparation
- Traitement d'eau • Adoucisseur d'eau
- Spécialités: fer - bactéries - odeur ph et dureté
- Osmose • Réparation de toutes marques
- Résidentiel • Commercial • Industriel

43, Eddy Victoriaville

**819 758-5188** [www.norteau.ca](http://www.norteau.ca)



Célébrons le printemps!

**Repas de cabane à sucre**

Mars & Avril

**Erable Rouge**

**819-353-1616**

3324 route 161 Saint-Valère G0P 1M0 [www.erablerouge.com](http://www.erablerouge.com)

## AFÉAS – SAINT-VALÈRE

En ce début de février, trois membres Aféas sommes allées à une Journée d'étude Régional. Deux sujets nous étaient présentés.

- 1- Le déroulement idéal d'une réunion par Micheline Lacasse.
- 2- Faire ressortir le meilleur de soi par Line Bolduc.

Premièrement, comment dans une réunion je peux être active? Tout simplement en prenant la parole, en me renseignant quand nous avons l'ordre du jour d'avance et en participant comme bénévole.

Il y a aussi en acceptant les changements, en faisant confiance; il y a aussi le côté technique en respectant les dates des réunions, les heures d'ouverture et de fermeture de ladite réunion et pour une plus grande efficacité, préparant d'une manière écrite mes interventions.

Où j'ai du pouvoir : -Comment je dis les choses – comment je les reçois? Est-ce que je suis trop émotive? Est-ce que je m'exprime avec un bon ton? Avons-nous des réactions physiques? Est-ce que je respecte les confidences et les émotions des autres.

*\*Nous sommes faites de deux faces comme un sou : forces et faiblesses\**

2<sup>ième</sup> conférence :

Il n'y a pas d'arrogance à dire ce que l'on ressent et surtout agir puisqu'un grand nombre de personnes regrettent les choses qu'ils n'ont pas faites.

Les 5 regrets qui reviennent le plus souvent :

- 1- J'aurais aimé accomplir plus de mes rêves.
- 2- J'aurais aimé ne pas m'acharner autant dans le travail.
- 3- J'aurais aimé dire plus souvent mes sentiments.
- 4- J'aurais aimé être plus souvent avec mes amis(es).
- 5- J'aurais aimé m'autoriser à être plus heureux, choisir la Joie.

Comment changer certains de nos comportements? En les identifiant, en étant indulgent et en acceptant de devoir choisir la Joie et l'Aisance dans ce que nous vivons.

Le lâché- prise est mieux que la résistance, plus intéressant et surtout le lâché-prise nous amène à une plus grande autonomie et contentement.

Monique Gosselin

Prochaine réunion de l'Aféas, le mercredi 18 mars. Comme le mois de mars est le mois de la Santé, le sujet nous amènera à explorer ce domaine. Bienvenue à tous.

Plus amples renseignements :

Lucie Germain, présidente : 819 353-1758

Gisèle Hébert : 819 353-2578

# Le mensuel de Saint-Valère

12



Club de Saint-Valère

Assemblée annuelle FADOQ St-Valère et horaire, le **15 avril 2015 à la salle municipale**

**18 h**      **accueil**  
**18 h 15**   **souper froid**  
**19 h**      **conférence :** Carole Plamondon histoire du réseau ferroviaire, le grand tronc  
**20 h**      **assemblée annuelle**  
rapport des activités  
élection

Personnes sortantes : Doris Normand, Réjeanne Goudreau, Gaston Vigneault et un poste vacant

**Clic pour les aînés :** suite à la formation de 2 membres du C.A. sur les visioconférences, la FADOQ régionale nous offre des conférences direct du régional par internet dans chaque club, les sujets sont :

Petite histoire du blasphème (inscris-toi!)  
Personnages célèbres, mythes et réalités (inscris-toi!)  
Qu'est-ce que le diabète? (inscris-toi!)  
Introduction à la technologie (inscris-toi!)  
Programme de la sécurité de la vieillesse (inscris-toi!)  
Appareils technologiques : à quoi ça sert (inscris-toi!)

Pour débiter notre apprentissage, le C.A. a choisi la conférence : **Qu'est-ce que le diabète.** Rendez-vous à la salle municipale le 16 avril prochain à 10 h a. m. vous pouvez inviter les non membres.

**Le salon 50 ans et mieux,** plaisirs et découvertes aura lieu le **11 avril 2015 de 9 h à 16 h, à Victoriaville à la salle du 4213.** Cette activité est gratuite, il y aura 27 kiosques pour vous informer sur différents sujets d'actualité comme : proche aidants, santé dentaire, FADOQ, Diabète Bois-Francs, Manoir Debigarré, La Seigneurie le Victorin et bien d'autres.

Bonne visite à tous.

Gaston Vigneault, président    FADOQ de St-Valère

**Les Couvertures**  
**CML MICHEL LAMONTAGNE**

- **Rénovation de toiture**
- **Revêtement extérieur**
- **Agrandissement**

**ESTIMATION GRATUITE**  
**819.357.1997**  
**RBQ : 8278-6724-17**

*Les pros de la réno!*

Bonjour!  
Je vous invite à venir voir mes  
nouvelles installations. Dans un décor  
complètement nouveau. Pour toute la  
famille. Prix abordable. Venir  
l'essayer, c'est l'adopter!  
Au plaisir!

*Coiffure R.G.*

20 ans  
d'expérience

Sur rendez-vous  
Mercredi au vendredi : 9 h à 20 h  
Samedi : 8 h à 13 h  
86, Rte 161, St-Valère  
**819 357-0157**

## **Règlement relatif au déboisement dans la MRC d'Arthabaska**

Voici la réglementation municipale concernant l'abattage d'arbres et le milieu forestier, nous vous invitons à en prendre connaissance avant d'effectuer vos travaux. Le tableau est un aide-mémoire pour les propriétaires forestiers de la région. Pour le tableau incluant les opérations de déboisement amenant un changement de vocation (mise en culture, implantation d'un ouvrage ou d'une construction, etc.) consultez le site internet de la MRC d'Arthabaska : [www.mrc-arthabaska.qc.ca](http://www.mrc-arthabaska.qc.ca).

|                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Définition de déboisement</b>                                                                    | Abattage d'arbres de dimension commerciale pour un volume de plus de 40 %, sur 10 ans, répartis uniformément.                                                                                                                                                 |
| <b>Définition de débroussaillage</b>                                                                | Abattage de 40 % du nombre d'arbres de dimension non commerciale.                                                                                                                                                                                             |
| <b>Travaux nécessitant une demande de certificat d'autorisation</b>                                 | Déboisement sur plus de 2,0 hectares, par période de 10 ans, sur une même unité d'évaluation.<br>Déboisement ou débroussaillage à l'intérieur d'une bande de protection ou d'un boisé protégé et le certificat n'est émis qu'en vertu de mesures d'exception. |
| <b>Travaux de déboisement ou de débroussaillage qui ne nécessitent pas de demande de certificat</b> | Tous les travaux financés directement par un programme d'aide gouvernementale (ex. : Programme de mise en valeur des forêts privées) et encadrés par un ingénieur forestier.                                                                                  |
|                                                                                                     | Construction d'un chemin forestier (largeur max. de 15 m en incluant l'emprise).                                                                                                                                                                              |
|                                                                                                     | Construction ou entretien d'un fossé de drainage (largeur max. de 6 m).                                                                                                                                                                                       |
| <b>Bandes de protection</b>                                                                         | Voisin (20 m), voisin résidentiel (30 m), chemins publics (30 m), carrière/sablière (30 m) et prise d'eau potable municipale (120 m).                                                                                                                         |
| <b>Boisés protégés</b>                                                                              | Plantation de moins de 30 ans, boisé ayant bénéficié d'un programme d'aide gouvernementale dans les 10 à 15 dernières années, érablière, zone inondable, zone de mouvement de terrain et pente forte (30 % et +).                                             |
| <b>Protection des cours d'eau</b>                                                                   | Bande de protection variant de 10 à 300 m selon le lac ou le cours d'eau.                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                                     | Circulation de la machinerie interdite dans une bande de 10 à 15 m à partir de la ligne des hautes eaux.                                                                                                                                                      |
| <b>Mesures d'exception</b>                                                                          | Déboisement autorisé à l'intérieur des bandes de protection et boisés protégés lorsqu'il est démontré, à l'intérieur d'une prescription forestière, que les arbres sont matures ou dépérissants.                                                              |
| <b>Documents requis pour l'obtention d'un certificat d'autorisation</b>                             | Prescription forestière, formulaire de demande et procuration/résolution lorsque la demande est faite sur une propriété appartenant à un tiers ou à une société.                                                                                              |
|                                                                                                     | Plan agronomique, autorisation en vertu du Règlement sur les exploitations agricoles, formulaire de demande et procuration/résolution lorsque la demande est faite sur une propriété appartenant à un tiers ou à une société.                                 |
| <b>Tarif du certificat d'autorisation</b>                                                           | 100 \$                                                                                                                                                                                                                                                        |

## SÛRETÉ DU QUÉBEC



### MARS, MOIS DE PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le *Mois de la prévention de la fraude*, en mars, est une campagne visant à sensibiliser les Canadiens et Canadiennes pour éviter qu'ils ne soient victimes de fraude. Personne n'est à l'abri de l'escroquerie...

Que vous soyez caissier ou client, vous pouvez aider à empêcher les faux billets d'entrer en circulation. Les commerçants victimes de fraude subissent des pertes dont ils répercutent souvent le coût sur les consommateurs – en l'occurrence, vous! Apprenez donc à démasquer la fraude en l'identifiant, en la signalant et en l'enrayant ! Voici les étapes à suivre si vous pensez qu'on vous remet un faux billet au cours d'une transaction :

- **Expliquez poliment que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux billet.**
- **Demandez qu'on vous donne un autre billet (que vous vérifierez également).**
- **Conseillez à la personne d'apporter le billet suspect au service de police local pour le faire vérifier.**
- **Informez le service de police local qu'on a possiblement tenté de vous remettre un faux billet.**

Soyez courtois et évitez de vous mettre en danger. N'oubliez pas que la personne en possession du billet pourrait être une victime innocente dans cette affaire et ignorer que le billet est suspect.

Si par mégarde vous avez en votre possession un billet suspect, remettez-le à votre service de police local pour le faire vérifier. S'il s'avère authentique, on vous le rendra.

Peu importe ce qui arrive, ne le laissez pas circuler. Le fait de remettre sciemment un faux billet à quelqu'un constitue un acte criminel.

Les billets de banque sont munis de plusieurs éléments de sécurité et pour détecter les faux, il est essentiel connaître ces éléments. Vous pouvez le faire en consultant le site de la Banque du Canada à l'adresse suivante : [banqueducanada.ca/billets/series-de-billets-de-banque/](http://banqueducanada.ca/billets/series-de-billets-de-banque/) ou appelez au 1 800 303-1282.

Vous pouvez aussi contacter votre poste de police local si vous avez un doute.

Votre vigilance peut aider à ce qu'il n'y ait pas d'autres victimes, à mettre fin aux activités illégales financées par la fausse monnaie et à traduire les criminels en justice.

**Sûreté du Québec**

**District de la Mauricie et du Centre du Québec**



# Carl Lefebvre

## Arpenteur-géomètre

*Pour avoir la juste mesure*

- Certificat de localisation
- Subdivision
- Piquetage
- Bornage

### 819 758-3626

366 Notre-Dame E, Victoriaville  
Télécopieur : 819 758-2665

**Sylvie Roy**

Députée d'Arthabaska



#### Hôtel du Parlement

1045, rue des Parlementaires  
3e étage, Bureau 3.138  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418 644-1470  
Télécopieur : 418 643-0237

#### Circonscription

430, rue de Bigarré  
Victoriaville (Québec) G6T 1L8  
Téléphone : 819 758-7440  
Téléphone sans frais : 1 800 463-1928  
Télécopieur : 819 758-1583



À VOTRE SERVICE DEPUIS 33 ANS

VENTE - SERVICE - RÉPARATION  
Un vaste choix en produits de soudage et sécurité

Distributeur autorisé

*Linde*

### 819 752-4589

550 Bd Jutras Est, Victoriaville

[www.oxygenebf.com](http://www.oxygenebf.com)



*Clinique D'Orthothérapie Lucie Martel*  
10 ans d'expérience  
Marché US-1820 / Rue Kéroux / Plus

- Orthothérapie • Kinésithérapie
- Massothérapie • Drainage lymphatique
- Massage de femmes enceintes
- Oscillations rythmées

819-353-2301 ou 819-350-9852  
278 rang 11, St-Valère, Qc, G6P 1M0  
Reçus d'assurance disponibles

# Besoin d'un puits ou d'une pompe ?

**Puitbec** GROUPE



1-800-567-5829

RBQ: 8327-6683-50





**Nous  
SOMMES**  
la force financière régionale.



Prenez contact avec nous  
dès maintenant!

• Téléphone : 819 758-9421

• Sans frais : 1 866 758-9421

[desjardins.com/caissedesboisfrancs](http://desjardins.com/caissedesboisfrancs)

LA CAISSE DESJARDINS DES BOIS-FRANCS A DÉVELOPPÉ  
UNE OFFRE HYPOTHÉCAIRE INCOMPARABLE AVEC LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE AFIN DE CONCRÉTISER VOTRE  
DÉSIR D'HABITER UNE RÉSIDENCE SUR SON TERRITOIRE.

► PROJETS ADMISSIBLES

- Immeuble résidentiel
- Autoconstruction, maison neuve, maison existante, résidence secondaire

VOICI LES PRIVILÈGES DONT VOUS BÉNÉFICIEREZ EN  
CHOISSANT LA CAISSE POUR VOTRE FINANCEMENT  
HYPOTHÉCAIRE\* :

- Remboursement de 50 % des taxes foncières la première année, jusqu'à un maximum de 1 000 \$
- Remboursement des honoraires du notaire, jusqu'à un maximum de 500 \$
- Accès aux promotions hypothécaires du Mouvement Desjardins en vigueur à la Caisse

\*Certaines conditions s'appliquent.

Procurez-vous le dépliant de ce programme à votre bureau municipal ou appelez-nous.